

Projet d'établissement destiné aux élèves  
fréquentant la section fondamentale  
de Marche (Annexe 1 du projet global)



**ATHENEE ROYAL de MARCHE-BARVAUX-BOMAL,**  
**71, Avenu de la Toison d'OR 6900 Marche**  
**Tél : 084/320460 // Fax : 084/320473 Courriel :**  
**ar.marche@gmail.com**

## Fondamental

### IMPLANTATION DE MARCHE

#### Section Primaire

Allée du Monument  
6900 MARCHE-EN-FAMENNE  
Tél : 084/32.04.70  
Fax : 084/32.04.73  
e-mail: [ar.marche@gmail.com](mailto:ar.marche@gmail.com)

### IMPLANTATION DE MARCHE

#### Section Maternelle

Remparts des Jésuites, 18  
6900 MARCHE-EN-FAMENNE  
Tél : 084/31.24.07  
e-mail: [ar.marche@gmail.com](mailto:ar.marche@gmail.com)

## ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL :

Dans l'enseignement primaire, les instituteurs pratiquent la pédagogie par contrats, ce qui permet aux jeunes élèves de travailler selon leur propre rythme et de planifier leur travail.

Les instituteurs sont attentifs à l'évolution de l'utilisation du journal de classe, pour passer du principe du répertoire à celui de l'agenda.

L'organisation de l'enseignement fondamental s'intègre dans un continuum pédagogique structuré en 2 étapes, divisées en cycles. La 3<sup>ème</sup> étape concerne les 2 premières années de l'enseignement secondaire.

1<sup>ère</sup> étape :      1<sup>er</sup> cycle : de l'entrée en maternelle à l'âge de 5 ans  
                           2<sup>ème</sup> cycle : de l'âge de 5 ans à la fin de la 2<sup>ème</sup> année

2<sup>ème</sup> étape :      3<sup>ème</sup> cycle : 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années primaires  
                           4<sup>ème</sup> cycle : 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années primaires

### Organisation d'une année complémentaire possible à l'intérieur ou à la fin d'un cycle:

Pour les enfants en année complémentaire, l'équipe éducative mettra en place un PIA (Plan Individuel d'Apprentissage) tiré du PIA de l'enseignement spécialisé.

Ce PIA est complété régulièrement par l'enseignant ainsi que par les maîtres spéciaux. Ce système permet à l'équipe de suivre l'évolution des apprentissages ainsi que de repérer les enfants qui n'évoluent pas ou plus.

Ces derniers sont alors confiés à un autre enseignant (maître d'adaptation).

S'il s'avère que des problèmes relèvent d'un logopède, les enfants concernés seront pris en charge par des logopèdes privés.

Dans les cas où les parents ne font pas les démarches nécessaires, les enfants seront alors pris en charge par des stagiaires en logopédie en dernière année à la Haute-Ecole qui collabore avec le CPMS lié à l'établissement. Ces stagiaires sont présentes à l'établissement toutes les semaines.

Afin d'assurer à tous les enfants la maîtrise des fondements et des compétences essentielles qui les rendront aptes à apprendre toute leur vie, nous axons notre enseignement sur :

- ❑ La continuité des apprentissages au sein des classes et entre les différentes classes de l'établissement ;
- ❑ La pédagogie différenciée qui consiste à varier les méthodes, à respecter le rythme de chacun tout en cherchant un équilibre au sein de la classe afin de le faire progresser ;
- ❑ L'évaluation formative permet aux élèves d'apprécier le progrès accompli, de comprendre les difficultés qu'ils rencontrent. L'évaluation formative permet aussi et surtout aux enseignants

d'observer les difficultés rencontrées par les enfants, de mettre en place des stratégies didactiques pour surmonter ces difficultés. Cette évaluation sert les pratiques de la pédagogie différenciée.

1. Une de nos priorités est l'apprentissage du respect vis à vis de chacun. La direction se réserve aussi le droit de supprimer les classes de dépaysement ainsi que certaines sorties pour les élèves récalcitrants.
2. Pendant toutes ces étapes, il importe de mettre le doigt sur l'aspect démocratique de la vie d'une école en revoyant avec les enfants le règlement d'ordre intérieur et en promouvant dès le plus jeune âge une attitude responsable de ces derniers. Distribué à tous les enfants et commenté en classe en plus du R.O.I. propre au réseau (Nous souhaiterions présenter le nouveau ROI, appelé jusqu'ici « Règles de vie à l'école » lors d'un COCOBA afin qu'il devienne la référence de notre enseignement fondamental).

La revalorisation de l'Enseignement fondamental passe par une meilleure image de nos bâtiments (classes rafraîchies, entrée de la cour attrayante, projet de cours sans « dispute »...)

Le goût du théâtre s'acquiert par la vision de plusieurs spectacles proposés par le Centre Culturel de Marche-en-Famenne avec lequel nous entretenons déjà des relations privilégiées.

Promouvoir une éducation à la santé en faisant appel à des collaborations : le Centre P.M.S. et des organismes extérieurs (Viasano, fruits et lait à l'école). L'effort portera sur l'alimentation, la pratique sportive et l'hygiène en règle générale. Collaboration avec la Commune pour l'organisation d'un « déjeuner malin ».

Promouvoir aussi une éducation à la sécurité routière en collaboration avec l'APPER ainsi que PROVELO.

Promouvoir également une éducation à la citoyenneté en partenariat avec des organismes extérieurs : Opérations « Place aux enfants, Projet de médiation par les pairs avec l'Université de Mons »...

Enfin, l'équipe fait de la lutte contre le harcèlement et l'absentéisme scolaire une de ses priorités.

Au niveau primaire, les instituteurs sont attentifs à l'attention portée à chaque enfant en étant un maximum à leur écoute. Nous avons d'ailleurs procédé à des élections de délégués de classes. Ceux-ci se réunissent une à deux fois par mois avec la direction. Un PV est à chaque fois rédigé et donné à tous les acteurs de l'établissement.

### Liaison primaire/secondaire

La liaison entre les élèves de 6<sup>ème</sup> primaire et ceux de 1<sup>ère</sup> secondaire est favorisée par l'occupation conjointe du logement pour certains cours, ainsi que par une journée de découverte du secondaire.

Un projet « Jardin » a été mis en place en collaboration avec la Commune. Il permet de faire travailler ensemble des élèves du primaire, du secondaire ainsi que des personnes porteuses d'un handicap (ASBL ANDAGE).

## Centre Cybermédia

Les élèves du primaire disposent d'une salle informatique et d'un TBI mis à leur disposition durant les heures de cours.

La salle informatique est encore utilisée pour la recherche, l'impression ou la consultation de documents à usage scolaire.

### Participation à la vie scolaire et aux activités extérieures organisées par l'Athénée :

En leur qualité d'élèves, les étudiants tant du primaire que de la maternelle participent naturellement à toutes les activités culturelles, sportives ou de détente proposées par la commune.

L'Internat organise, quant à lui, des sorties organisées qui viennent en complément aux activités proposées par la branche d'enseignement (Visites de musées, d'expositions, manifestations culturelles, divertissantes et/ou sportives, ...)

Elles s'effectuent systématiquement le mercredi après-midi et concernent tous les élèves. Aucun complément financier n'est jamais demandé aux parents.

### Suivi individualisé des élèves et étudiants

Les Carnets de communications entre l'externat et l'Internat concernent tant l'évaluation permanente du suivi scolaire que les problèmes comportementaux éventuels ou encore des faits marquants de la vie familiale de l'élève.

## Résumé

L'Internat constitue avant tout un lieu de vie équilibré où nous tentons de placer les élèves dans les meilleures conditions de confort et d'amitié afin qu'ils assument au mieux leurs études. Pour beaucoup d'enfants sinon pour la plupart, l'internat constitue leur famille. L'objectif principal de l'action de l'équipe éducative réside donc d'amener un maximum d'élèves à réussir leur année d'étude tout en les intégrant dans toutes les activités de détente qui leur sont proposées, mais en les subordonnant, bien entendu à la volonté réelle de travail de l'élève.

Tout est organisé, structuré et revu en fonction de cet objectif; qu'il s'agisse des études, des loisirs, de mise à disposition d'outils divers (bus, ...), informatique ou autres, des menus proposés, ...

### Apprendre à apprendre :

- L'école travaille en collaboration avec les acteurs locaux, et plus principalement le « Centre Culturel », le « CPMS » et « Université de Mons » qui ont mis sur pied plusieurs ateliers pour les élèves.

- Adaptation au rythme de chacun pendant toute la scolarité tout en privilégiant le goût de l'effort, du travail bien fait et le respect des consignes.

Ecole, lieu de vie où élèves et équipe éducative aiment se retrouver et où l'on partage le plaisir d'apprendre.

- Mise à disposition des élèves de l'outil informatique, d'un TBI, plus particulièrement en primaire grâce à une connexion internet.

- Participation à la vie de la cité et ouverture de l'école au monde de la culture par des visites, voyages, expositions, le théâtre, la musique, le cinéma,... La direction veille à ce qu'au moins une activité extra-scolaire soit organisée par classe chaque année.

L'école travaille en collaboration étroite avec le Centre culturel qui organise de multiples activités ciblées en fonction des différentes tranches d'âge de nos élèves.

Il en va du théâtre à l'école, de même que de la tenue d'expositions ou de conférences diverses.

- Progressivité des bilans et des examens avec mise en valeur des cours de base et du travail journalier.

L'évaluation doit impérativement être formative, d'abord, et, dans ce cas,...les « erreurs » sont à considérer comme des moments dans l'apprentissage et non comme des faiblesses répréhensibles. L'évaluation doit être un moyen régulateur au service de l'apprentissage. Il permet à l'élève de mieux prendre en charge son niveau de compétence et aide l'enseignant à évaluer sa pédagogie et son action. L'évaluation certificative est, quant à elle, un moment de l'évaluation. Elle permet de signifier dans quelle mesure le travail accompli par l'apprenant rencontre les exigences imposées par un programme.

Elle intervient pour évaluer le passage de classe ou l'obtention d'un titre.

Elle doit donc être progressive, cohérente et répondre aux objectifs d'apprentissage.

Les compétences ne sont donc pas uniquement le reflet de la note obtenue à une interrogation ou à un examen, mais bien l'aptitude qu'un apprenant est capable de mettre en œuvre dans l'acquisition d'un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.

### 1. CONDUITE VERS LA PRISE EN CHARGE PROGRESSIVE ET AUTONOME DE SA FORMATION – FAVORISER L'EPANOUISSEMENT PERSONNEL ET EDUQUER AUX SAVOIR-ETRE.

- « Apprendre à apprendre » plutôt que l'acquisition de savoirs purs. Mettre l'accent sur les compétences transversales.

- Chaque enseignant veille à ce que les élèves utilisent le plus correctement possible la langue maternelle : orthographe d'usage et précision du langage et de l'écrit.

- Responsabilisation des élèves en donnant le plus possible la matière à étudier et à travailler à la maison sur période d'une semaine.

- Respect de soi, des autres, de l'institution et de l'environnement par des actions responsables développées par les élèves, les parents, les enseignants et la direction et par la participation à des actions liées à la promotion de la santé.

- Lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.

En stricte application du « Décret sur les missions de l'enseignement », l'école tiendra un relevé minutieux et systématique des absences.

- Encouragement à la participation des élèves, des enseignants et des parents à la gestion de l'établissement au travers d'activités culturelles et autres, via les délégués de classes.
- Utilisation maximale des moyens multimédia et de l'outil informatique pour l'enseignement, la formation, l'information et la propagation de l'image de l'école.  
Présence d'un « site WEB » et d'une page Facebook du fondamental cogérée par des enseignants.
- Respect de soi, des autres, de l'établissement et de l'environnement :
  - 1) Séances d'information sur les assuétudes dès la 6<sup>è</sup>. année primaire (Formation « MEGA ») selon les disponibilités de la zone de police sur laquelle est située l'établissement.
  - 2) Cycles d'information sur la « vie sexuelle et affective » par le Centre de planning familial de Marche-en-Famenne.
  - 3) Sensibilisation des adolescents à la conduite d'un deux roues, en collaboration avec « PROVELO », APPER et la Zone de Police locale.
  - 4) Nettoyage périodique des cours de récréation et des abords de l'école par des classes, sur base volontaire, ou dans le cadre de sanctions d'intérêt général, imposées à des élèves punis pour des faits de dégradations.
  - 5) Formation de certains élèves à la protection de l'environnement, en collaboration avec le « CRIE de Saint-Hubert ».
  - 6) Lancement d'un projet « Jardin » en collaboration avec le secondaire, la cuisine de l'établissement, la commune, Andage et le CPAS.

## 2. DONNER DES CHANCES EGALES A TOUS – EDUQUER AU SENS SOCIAL ET AU SENS CRITIQUE PAR LA RESPONSABILISATION ET LA PARTICIPATION.

- Privilégier la participation à des actions en faveur des « Droits de l'Homme ». Favoriser le dialogue, accepter l'opinion de l'autre et respecter le choix de chacun. Eduquer à la tolérance dans toutes les relations.
  - Travail réalisé en collaboration avec l'Université de Paix de Namur dans le cadre du projet de médiation par les pairs.
- Développer le sentiment d'appartenance à la Communauté éducative de l'Athénée Royal de Marche-en-Famenne par le respect de soi, des autres, de l'institution et de son environnement.
- Projet Sénégal de Madame LOUIS permettant une ouverture vers une culture et un enseignement différent.
- Aider les élèves à vivre positivement la transition primaire-secondaire  
La section fondamentale annexée a l'occasion de suivre pendant une journée les cours avec les élèves de première année commune.

### 3. ACTIONS SPECIFIQUES A DEVELOPPER DANS LE CADRE DU RESPECT DE SOI, DES AUTRES, DE L'INSTITUTION ET DE L'ENVIRONNEMENT

-

La direction :

- Veillera à présenter une image positive et à favoriser la convivialité.
- Mettra l'accent sur l'écoute active (réunion des délégués), la tolérance et la lutte contre les individualismes
- Valorisera l'école comme lieu de vie tant par la parole que par l'action pour créer une ambiance de travail agréable pour tous et développer le sentiment de fierté d'appartenir à son école.
- Veillera par des actions responsables au rééquipement progressif de tous les locaux ainsi qu'à la cour de récréation.
- Intensifiera ses actions de « LUTTE CONTRE LES CONFLITS ».

Annexe au projet d'établissement :

CHARTRE D'ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES DE L'ECOLE :



Les enseignants :

- Veilleront, tout en restant libres d'exprimer leurs idées, à la correction de leur langage, tenue et présentation
- Développeront l'écoute active à chaque instant et plus particulièrement dans la gestion des conflits
- Montreront l'exemple en terme de ponctualité.
- Apporteront une attention toute particulière aux passages difficiles situés entre le primaire et le secondaire
- Apporteront leur enthousiasme à la bonne exécution des manifestations scolaires
- Participeront à l'embellissement de la cour si nous obtenons un financement du FOND HOUTMAN (ONE)
- Privilégieront l'usage des manuels scolaires dans leurs cours

Les parents :

- Encadreront leurs enfants et veilleront à ce qu'ils arrivent à l'heure à l'école et qu'ils respectent leur matériel scolaire
- Aideront l'école, par des informations précises et claires, dans sa tâche de l'éducation aux médias et à la tolérance
- Aideront l'école, dans la mesure de leurs disponibilités, pour l'embellissement des locaux et de la cour afin que chacun s'y sente bien
- Veilleront au développement de « coins jardinage » dans l'enseignement primaire

Les élèves :

- Conscients de vivre dans leur école, veilleront à leur tenue, leur présentation et leur correction du langage
  - Reconnaîtront leurs erreurs dans l'optique d'une meilleure formation en acceptant le dialogue, l'avis et l'opinion des autres
  - Respecteront le choix des autres dans leur différence et éviteront les discriminations
  - Apporteront une attention particulière au matériel scolaire propre et celui qui est mis à leur disposition
  - Participeront à la gestion des activités scolaires et parascolaires
  - Imagineront, avec la direction, des actions pour renforcer la propreté des locaux et l'hygiène des toilettes-élèves ainsi que dans tous les domaines portant sur le bien-être à l'école.
  - Créeront ensemble des lieux accueillants plus spécifiquement réservés aux élèves, lieux qu'ils s'engagent à gérer dans le respect de l'environnement (Projet de cour sans dispute).



